

Qui va piano va sano !



“La vie est mal faite”, doit-on se dire dans les hautes sphères de l’entreprise ! Alors que la direction générale avait quasiment réussi à imposer son projet mortifère à marche forcée et par petits bouts, un juge a, en urgence, posé un petit grain de sable dans l’engrenage infernal où vous entraînez les salariés et leurs représentants. Car tout est une question de calendrier : votre calendrier n’était déjà pas le nôtre. Et il n’est pas non plus celui de la justice. Les décisions et les projets, c’est comme les reportages : chacune, chacun a un tempo qui lui est propre. Vous aviez misé sur notre découragement, sur la lenteur de la justice, vous avez perdu.

Avant un jugement sur le fond fin septembre le juge des référés, juge de l’urgence, a écrit ce que nous disons depuis des mois que *“la volonté affichée de dissoudre les identités des chaînes dans un média unique pour gagner en visibilité ne se réduit manifestement pas à un changement de nom.”*

Et qu’en conclusion, les éléments soumis à son appréciation caractérisent l’existence d’un projet plus vaste de rapprochement opérationnel et organisationnel des services de France Bleu et France 3.

Par ailleurs ce magistrat qui a le pouvoir de constater le caractère illicite d’un trouble, a enjoint sous astreinte la direction du Réseau à consulter le CSE sur les “compressions d’effectifs” considérant qu’il s’agit bien de mesures de nature à affecter le volume ou la structure des effectifs.

La petite musique que nous entendons depuis des semaines, du décalage entre les aspirations des salariés et le discours syndical, n’est pas en cadence avec la loi. En voulant nous imposer un rythme effréné, par un excès d’autoritarisme ou un trop-plein d’autosatisfaction, vous avez mis en péril la santé des salariés et notre horloge interne. D’autant que l’éphéméride de l’Assemblée nationale vient contrarier l’agenda d’une ministre dont le calendrier judiciaire s’alourdit.

L’examen parlementaire d’une réforme visant à créer une holding menaçant notre identité et notre indépendance sera à l’ordre du jour au cœur de l’été. Nous nous opposerons par tous les moyens à ce projet politique et nous savons que les salariés du réseau se mobiliseront avec nous pour faire reculer cette proposition de loi qui aura un coût social et économique. Il est temps de remettre les pendules à l’heure, de revenir au pas cadencé, à l’harmonie. Et vous ne pourrez pas le faire sans nous.

Paris, le 18 juin 2025